



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Interrogations sur les tarifs de transport au regard des enjeux écologiques

Question écrite n° 14241

Texte de la question

M. David Taupiac interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur les tarifs des transports, en particulier les prix des billets d'avion et de train. La politique tarifaire actuelle de ces deux modes de transports est difficilement compréhensible pour les usagers et mettent en évidence des incohérences préoccupantes. Ainsi un billet d'avion Toulouse - Paris aller-retour reviendra à 120 euros là où un billet de train Agen-Massy coûtera 234 euros. Ainsi cette tarification ne semble pas refléter les coûts environnementaux réels des voyages en avion (souvent associé à des émissions importantes de gaz à effet de serre) et en train (alternative plus respectueuse de l'environnement). Les usagers gersois expriment leur perplexité face à cette différence de prix, soulignant ainsi un possible déséquilibre dans la compétitivité entre les modes de transport et la préférence accordée au transport aérien en matière de coûts, avec pour conséquence de dissuader les citoyens de faire des choix écologiquement responsables. Il souhaite donc savoir quelles mesures entend prendre le Gouvernement pour garantir une tarification plus équitable et en phase avec les impératifs écologiques actuels.

Données clés

Auteur : [M. David Taupiac](#)

Circonscription : Gers (2^e circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14241

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 janvier 2024](#), page 44

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)